

Responsable UE

Sylviane Pintus

Présidente de jury

Fabienne Pironet

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

18 crédits • 360 points • 330 heures

Prérequis : AI300 Atelier AI

Corequis : AI414 Mémoire

Activité.s d'apprentissage

A4600 - Architecture d'intérieur atelier

18 crédits • 360 points • 330 heures • Pintus Sylviane

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**atelier**, l'étudiant est capable de :

- déterminer les relations entre Espace Sensible/Espace Abstrait/Espace Concret d'un lieu, dans une compréhension de la complexité sociétale, de ses besoins et de ses aspirations au travers d'une analyse contextuelle mêlant documents officiels, recherches personnelles, enquêtes, interviews, etc.
- concrétiser un concept dans sa totalité, à la fois cognitif (analytique, sens critique), créatif (propositions d'habitabilité du monde de demain) et technique (logique constructive) en combinant les résultats de l'analyse contextuelle
- témoigner d'aptitudes de coordination, de synthèse et de concrétisation des composantes de la totalité spatiale au travers d'une synthèse collaborative rédigée en fonction des divers points d'analyse
- valider les différents objectifs recherchés dans l'étude développée en pointant les caractéristiques essentielles à l'établissement d'un projet adapté au contexte à l'aide d'un discours argumenté, critique et pertinent
- communiquer le projet à tout public à l'aide de divers supports (graphiques, numériques et tridimensionnels)

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Il s'agit pour l'étudiant(e) de :

- démontrer sa capacité à développer son sens critique et analytique face à un concept,
- démontrer son aptitude à faire fonctionner un groupe de travail en relation avec les différents objectifs recherchés dans l'étude développée,
- démontrer des aptitudes de coordination, de synthèse et de concrétisation (composantes de la totalité architecturale),
- analyser les contextes de contraintes (situations existantes/programmation),
- approcher, réfléchir, développer les relations entre Espace Sensible/Espace Abstrait/Espace Concret,
- produire des synthèses graphiques et tridimensionnelles (esquisse/avant-projet),
- communiquer avec un « Maître d'Ouvrage », investiguer, vérifier les apports de différentes solutions,
- approcher et éprouver différentes solutions techniques en adéquation avec les solutions conceptuelles (évolution technique du projet en rapport avec les qualités premières de l'esquisse),
- établir les documents de réalisation : projet de réalisation, études techniques, plans de conception/réalisation.

Contenu

Lié à la thématique abordée

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

- fonctionnement en atelier (travaux pratiques/séquences actives) avec exposés critiques,
- prolongation de la réflexion par des travaux à domicile (dessins, recherches, réalisation de dossiers, etc..).

Les phases actives permettent, au travers des documents graphiques et techniques et les maquettes et représentations numériques en trois dimensions, d'ouvrir le dialogue avec tous les intervenants d'un projet : d'analyser, d'expérimenter, de modifier de manière autonome et critique en vue du projet définitif.

Bibliographie

En lien avec la thématique abordée.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation

- La cotation est donnée par le professeur, en fonction de l'évaluation continue effectuée tout le long de l'année.
- La cotation sur 20 est remise en juin mais les évaluations intermédiaires pourraient être communiquées à l'étudiant.
- Les critères d'évaluation sont définis en fonction de chaque travail et apparaissent dans le document de consignes.

- Cependant la priorité est donnée à la participation active lors des séances de cours et les activités organisées à l'extérieur.

Charte d'évaluation

Modalités :

- La majorité des travaux sont effectués durant les heures de cours augmentés de recherches d'informations, de conférences, de visites. D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.
- L'atelier est le lieu de la synthèse des apprentissages acquis lors du parcours de formation où l'échange avec les pairs est une condition sine qua none pour mener à bien le projet individuel. La présence et la participation y sont donc obligatoires.
- Pas de 2^e session.
- La réussite est à 10 et la dispense également.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur [Myltranet > mes études > mes cours](#)